



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 114782

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation préoccupante voire alarmante de la psychiatrie en France. Les professionnels sont inquiets de la baisse conséquente de 36 % du nombre de psychiatres prévue d'ici à 2025. Cette situation semble des plus surprenantes car 3 à 4 % de la population totale française est atteinte de maladies mentales légères ou plus problématiques. En outre, d'autres études mettent en exergue que 40 % des Français sont affectés par un état réel de souffrance psychique. En trente ans, le nombre de dépressions déclarées a été multiplié par six et l'OMS prévoit qu'en 2020 les troubles psychiatriques seront la première pathologie, devant les maladies cardio-vasculaires. Malgré le plan gouvernemental pour la santé mentale, les difficultés sont les mêmes. Il est compliqué pour la communauté médicale, pour les patients et pour les familles d'admettre que la psychiatrie est le parent pauvre de la médecine française. En conséquence, il lui demande les mesures que le Gouvernement entend prendre pour palier le manque de moyens matériels et financiers du parent pauvre de la médecine.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114782

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13527